

Alexandra DONNY
Directrice adjointe

Carole GANDON
Chef de projet
GIP Resah-idf

Premier achat transfrontalier d'innovation en santé Le projet HAPPI

Le projet HAPPI (Healthy ageing in public procurement of innovation) s'inscrit dans la politique européenne en faveur de l'achat public d'innovation. Centré sur les solutions innovantes dans le domaine du « bien vieillir », axe majeur de la politique européenne à l'horizon 2020, le projet HAPPI porte deux ambitions : créer un réseau européen de centrales d'achats hospitalières et aider les PME européennes à promouvoir leurs produits et services. Son déploiement (2012-2015) permettra de recenser, d'évaluer et d'acheter des produits ou solutions innovantes favorables à un vieillissement en bonne santé. Destiné à tous les acteurs du bien vieillir (hôpitaux, maisons de retraite, services d'aide à domicile...), HAPPI est cofinancé par la Commission européenne et porté par le Réseau des acheteurs hospitaliers d'Île-de-France.

Issu d'un appel à projets du programme cadre de compétitivité et d'innovation (CIP 2007-2013) lancé le 27 juin 2011 à Turin lors de la conférence sur les achats publics d'innovation, le projet HAPPI a été retenu par la Direction générale entreprises et industrie de la Commission européenne pour obtenir un financement à hauteur de 2 millions d'euros. Chef de file du projet, le GIP Resah-idf (groupement d'intérêt public Réseau des acheteurs hospitaliers

d'Île-de-France) pilotera durant trois ans et demi ce projet en partenariat avec neuf autres acteurs européens issus de six États membres (schéma 1).

Un appel aux PME innovantes

Si l'Europe a une longue tradition de découvertes scientifiques et technologiques, elle est aujourd'hui en retrait face aux leaders mondiaux de l'innovation (États-Unis, Japon, Corée du sud). L'Union européenne dispose d'un

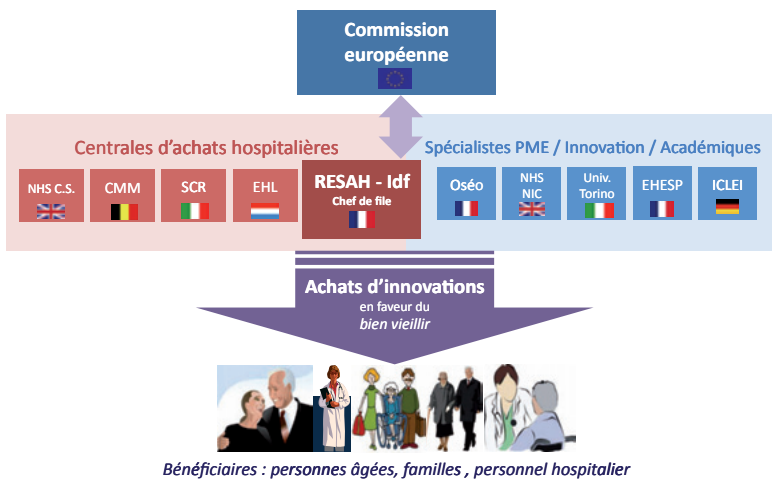
potentiel d'innovation extraordinaire que la Commission souhaite soutenir et encourager.

Le projet HAPPI s'intéressera exclusivement aux produits ou services déjà existants mais non encore diffusés sur l'ensemble du marché européen. La démarche se distingue ainsi des procédures dites d'achat précommercial (*Pre-commercial procurement*) qui consistent à travailler en binôme prescripteur/industrie à partir d'un besoin non couvert sous le parrainage de l'acheteur pour l'élaboration d'une solution répondant aux attentes.

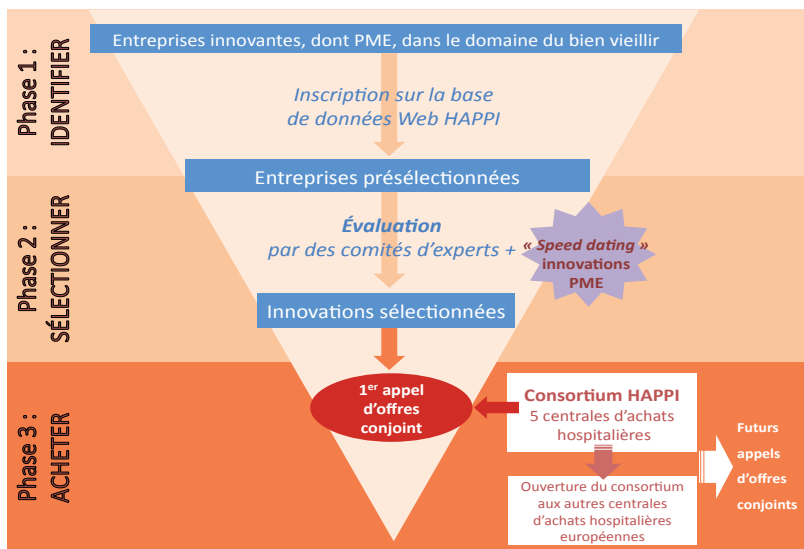
Des journées d'information sur le projet HAPPI seront organisées dans plusieurs grandes villes européennes (Paris, Londres, Turin, Berlin). Leur objectif sera de faire connaître le projet, son calendrier et ses enjeux, à la fois aux PME et aux acheteurs publics intéressés dans le vieillissement en bonne santé (acteurs sanitaires, médico-sociaux, collectivités locales...).

Afin de recenser les entreprises et en portant une attention particulière aux PME ayant déjà des produits ou des services à caractère innovant pour le vieillissement en bonne santé (*healthy ageing*), le Resah-idf a choisi de faire appel au centre de l'innovation du NHS (National Health Service). Ce centre de l'innovation va développer une plateforme Web afin de recenser les innovations et d'effectuer une présélection de celles répondant le mieux aux exigences du projet. Fort de son expérience britannique

>> Acteurs et structure du consortium - HAPPI - schéma 1



>> Les étapes du projet HAPPI - schéma 2



en matière d'achat avant commercialisation (*Pre-commercial procurement*) dans le domaine de la santé, ce partenaire sera un acteur clé de la réussite du projet. À l'issue de la phase de recensement des innovations et du premier tri effectué automatiquement par l'outil Web, un comité d'experts se réunira afin d'évaluer le degré d'innovation des produits et solutions retenues. Ses membres, acteurs spécialistes du bien vieillir en provenance de plusieurs pays membres de l'Union européenne, se rapporteront à l'un des domaines définis dans le projet : se déplacer, communiquer, se soigner, se laver, se nourrir. Seuls les produits et solutions jugés réellement innovants par le comité d'experts pourront être présentés par l'entreprise qui les a conçus lors d'entretiens très

rapides (type *speed dating*) avec les membres du projet. Avec un principe simple : la PME dispose d'environ dix minutes pour se présenter et démontrer le degré d'innovation de sa proposition. Chaque entretien est individuel. L'acheteur disposera ensuite de dix minutes pour poser des questions complémentaires.

Un consortium européen de centrales d'achats hospitalières

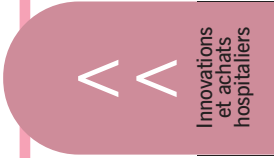
Le projet HAPPI s'appuie sur cinq centrales d'achats hospitalières européennes : le Resah-idf, NHS Commercial Solutions (région du Surrey, Angleterre), SCR Piemonte (région du Piémont, Italie), Centrale de marchés Mercure (région Wallonne et Bruxelloise, Belgique) et Entente des hôpitaux luxembourgeois.

Ces centrales d'achats ont pour objectif commun de réaliser un appel d'offres conjoint de produits ou solutions innovantes dans le domaine du bien vieillir. Pendant la durée du projet, le réseau de centrales d'achats hospitalières aura vocation à s'étendre. La notoriété du projet et la diffusion des solutions qui seront achetées permettront à de nouveaux acteurs de rejoindre le consortium (schéma 2). Ainsi, l'École des hautes études en santé publique (EHESP), avec l'appui de son Institut du management et en collaboration avec l'association ICLEI (*Local governments for sustainability*), sera en charge de mener une étude sur les principaux acheteurs publics du bien vieillir à l'échelle européenne. Ces acheteurs pourront être des structures de type centrales d'achats regroupant des hôpitaux, maisons de retraite ou encore des services d'aide à domicile.

Occasion de créer une synergie entre acteurs de l'achat public hospitalier à l'échelle européenne, le projet HAPPI permettra de financer une étude juridique sur les obstacles et prérequis d'un appel d'offres transnational à l'échelle européenne réalisée par le Pr Gabriella Racca de l'université de Turin. Ce travail juridique servira de base à l'ensemble des futurs appels d'offres conjoints réalisés par des centrales d'achats hospitalières européennes.

Enfin, OSEO, entreprise publique chargée de soutenir l'innovation et les PME en France, conduira une étude sur les aides publiques que pourraient obtenir les PME innovantes dont les produits ou solutions seraient retenus. De même, pendant la phase de publication de l'appel d'offres transfrontalier, le Resah-idf s'est engagé à mettre en place et assurer un guichet de soutien (*helpdesk*) destiné aux PME européennes souhaitant y répondre. Toutes les questions pourront être abordées, qu'elles soient juridiques, financières ou techniques.

Au final, le projet HAPPI permettra de réaliser un premier achat, subventionné par la Commission européenne à hauteur d'environ 500 000 euros. Ce projet pilote encouragera les acheteurs à poursuivre leur collaboration pour réaliser ensemble d'autres futurs achats couvrant l'ensemble du domaine de la santé. ■



Premier achat transfrontalier d'innovation en santé : le projet HAPPI

Actualités

Usagers et système de santé

Universitarisation et qualité des soins

Le web

Innovations et achats hospitaliers

Droit et jurisprudence

Système d'information en santé

Librairie

Offres d'emploi